

2025



À Les Abymes, le 10 septembre

Le Directeur,

DIRECTION GENERALE

N/REF : 001.25/MM
Affaire suivie par Malika MAULOIS
E-mail : contact@chgeront-gpe.fr
Tel. : 0590 47 70 07

À destination des personnes accompagnées, de leurs tuteurs légaux pour les personnes sous tutelle, et, pour les personnes n'étant pas en mesure de recevoir l'information, des personnes de confiance au sens de l'article L. 1111-6 du code de la Santé Publique et/ou de la famille et des proches.

Objet¹ : Information sur l'utilisation de données à caractère personnel dans le cadre de la collecte annuelle des données dans le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

Madame, Monsieur,

Les établissements et services médico-sociaux doivent renseigner chaque année le Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social en vue d'alimenter une base de données nationale. Ce tableau de bord a été conçu par l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) en étroite collaboration avec les représentants du secteur. Il est actuellement géré par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), à la demande conjointe du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

¹ (Notamment en application du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés)

- Directions d'administration centrale des ministères chargés des solidarités, des personnes âgées et des personnes handicapées et en particulier la DGCS et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
- CNSA
- ANAP
- Fédérations représentantes du secteur social et médico-social, membres du comité stratégique de la performance dans le secteur médico-social.

Il ne sera pas effectué de transfert de données à caractère personnel à un tiers, ni fait usage de ces données pour un usage commercial. Il ne sera pas effectué de profils types tel que défini à l'article 22 du Règlement européen 2016/679. Il ne sera pas réalisé de traitement local par l'ESMS qui s'occupe de collecter les données pour le compte de l'ATIH.

Pendant la durée de la collecte, de l'analyse et de la conservation des données, l'ATIH s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles des personnes concernées.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le directeur du Centre Hospitalier Gériatrique Jacques SALIN qui peut vous accompagner dans les démarches que vous jugeriez utiles d'entreprendre.

L'exercice des droits d'accès, de rectification, et de limitation de votre part au traitement de données personnelles vous concernant pourra être assuré auprès de la DGCS (dgcs-rgpd@social.gouv.fr) ou auprès de la CNSA (demandes-RGPD@cnsa.fr). Le droit d'opposition n'est pas applicable à ce traitement.

Si vous êtes mineur ou avez un tuteur légal, cette démarche est à réaliser par votre tuteur légal (parents, détenteur de l'autorité parentale ou tuteur) en justifiant son identité et la vôtre. Pour toute réclamation, ou pour l'exercice des droits de recours, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur



Youn BANGOU